Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°75-2018-047

PUBLIÉ LE 29 JANVIER 2018

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2018-01-25-004 - Arrêté de délégation de signature (9 pages) Page 3

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2018-01-25-004

Arrêté de délégation de signature

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique

Arrêté n°2018-01 HUPS

La directrice des Hôpitaux Universitaires Paris - Sud

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 20122114-0001 du 1er août 2012 portant nouvelle dénomination des groupes hospitaliers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu les arrêtés de la Directrice générale du Centre national de gestion (CNG) en date du 31 juillet, 1er et 8 août 2012 relatifs au placement en position de détachement dans l'emploi fonctionnel des directeurs de groupes hospitaliers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté de la Directrice générale du Centre National de Gestion (CNG) en date du 7 novembre 2014 relatif au placement en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Madame Elsa GENESTIER, en qualité de Directrice du Groupement Hospitalier Universitaire Paris-Sud,

Vu les arrêtés directoriaux N°2010-293DG, 2011-44DG, 2012-0042DG, 2012-0043DG, ANADDG 201301007, ANADDG 2013/060001 et ANADDG 2014/020006, ANADDG2014080005, ANADDG2014/12 0001, l'arrêté du CNG en date du 28 janvier 2015 nommant monsieur Vincent VAUCHEL, l'arrêté du CNG en date du 18 mars 2015 nommant madame Marion LOPEZ, ANADDG2015/03 007 portant affectation de cadres de direction au groupe hospitalier Antoine Béclère – Bicêtre – Paul Brousse, l'arrêté du CNG en date du 10 novembre 2015 nommant monsieur Denis DUCASSE.

ARRETE

ARTICLE 1 DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1.1 DIRECTION DU GROUPE

Délégation générale de signature est donnée à **M. Denis DUCASSE**, Directeur du groupe hospitalier adjoint, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du groupe hospitalier Antoine Béclère – Bicêtre – Paul Brousse, dans le champ d'attribution du Directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006.

1.2 DIRECTION DE SITE :

Délégation générale de signature est donnée à :

1.2.1 Site Antoine Béclère

Mme Marion LOPEZ, Directrice du site Antoine Béclère, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de **Mme Marion LOPEZ**, Directrice du site Antoine Béclère, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-1 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Mme Marion LOPEZ** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Antoine Béclère, à :

- **M. Vincent VAUCHEL**, adjoint à la Directrice, chargé du personnel médical
- **M. Olivier TRETON**, adjoint à la Directrice, chargé de l'offre de soins et des coopérations territoriales,
- **M. Florian DECOUSSER**, adjoint au directeur chargé de la qualité-gestion des risques et des droits des patients.

1.2.2 Site Bicêtre

Mme Agnès LESAGE, Directrice du site Bicêtre, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de **Mme Agnès LESAGE**, Directrice du site Bicêtre, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Mme Agnès LESAGE** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Bicêtre, à :

- **Mme Pascale ROCHER**, adjointe à la Directrice chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche,
- **M. Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services techniques,
- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable,

1.2.3 Site Paul Brousse

M. Erik DOMAIN, Directeur du site Paul Brousse, à l'effet de signer pour ce site tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de **M. Erik DOMAIN**, Directeur du site Paul Brousse, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-3 du

présent arrêté, tous les actes pour lesquels **M. Erik DOMAIN** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site Paul Brousse, à :

- **M. Richard FIZAINE**, adjoint au Directeur chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable,
- **M. Jean François SICARD**, Directeur- adjoint chargé des ressources humaines par intérim,
- **M. Guillaume LARIVIERE-VILLA,** adjoint au directeur chargé des ressources humaines

ARTICLE 2 DÉLÉGATIONS SPÉCIFIQUES HORS ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions et énoncés dans l'arrêté n°20130318-0006, à :

- **M. Jean François SICARD,** Directeur adjoint chargé des ressources humaines par intérim, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, F4, G1, G2, G3, G 30, H et J1
- **Mme Marion LOPEZ**, Directrice adjointe chargée des affaires médicales, de la qualité-gestion des risques et droits des patients, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B17, B18, F, G (à l'exclusion de G4, G5 et G6), H, I et J1
- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et H1
- **M. Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services techniques, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, E, F5, G31, et H1
- **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, G3, G4, G5, G6, G28, H et J1,
- **Mme Marie Françoise DOVAL**, Coordonnatrice générale des soins, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B26, G1 et G2, G28, H2, H4, H5 et K1,
- **Mme Pauline LALANDE**, Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2.

En cas d'empêchement de **M. Jean François SICARD,**, Directeur adjoint chargé des ressources humaines par intérim, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Guillaume LARIVIERE-VILLA,** adjoint au Directeur chargé des ressources humaines pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, F4*, G1 et G2*
- **Mme Noémie MILLIASSEAU**, Référente RH site Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30 et B40), *G1 et G2*
- **Mme Fatima FRIJY**, Référente RH site Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe *A et* B (à l'exclusion de B30 et B40), *G1 et G2*
- **M. Denis GUITTEAUD**, Référent RH site Paul Brousse, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe *A et* B (à l'exclusion de B30 et B40), *G1 et G2*
- **Mme Muriane LOUIS THERESE**, Responsable gestion-paie Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30 et B40), *G1 et G2*
- **M. Léonard WENDLING**, Responsable du Département mouvements des personnels et suivi du budget pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30 et B40), *G1 et G2*
- **Mme Nathalie CROQUELOIS**, Responsable de formation, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B-4 et B-26

En cas d'empêchement de **Mme Marion LOPEZ**, Directrice des affaires médicales, de la qualité-gestion des risques et droits des patients, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Vincent VAUCHEL**, adjoint à la directrice, chargé du personnel médical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F, G (à l'exclusion de G3, G4, G5, G6 et G8), H et I

- **M. Olivier TRETON**, adjoint à la directrice, chargé de l'offre de soin et des coopérations territoriales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F, G (à l'exclusion de G3, G4, G5, G6 et G8) H et I
- **M. Florian DECOUSSER**, adjoint à la directrice, chargé de la qualité -gestion des risques et des droits des patients, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F, G (à l'exclusion de G3, G4, G5, G6 et G8), H et I
- ***Mme Nicoise CHALUS***, *Chargée des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1* paragraphe F, H (à l'exception de H5) et I
- **M. Pierre PERES**, Responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F4, G (à l'exclusion de G3, G4, G5, G6, G7, G8, G9, G31, G32) et H (à l'exclusion de H3)
- , Attachée d'administration hospitalière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G9, G28, G29, G31, G32, et G35,
- **Mme Peggy GUEZ**, Adjointe au responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, G (à l'exclusion de G3, G4, G5, G6, G7, G9, G31 et G32)
- **Mme. Esther BEAUDOIN**, Adjoint des cadres pour matières énoncées à l'article 1 paragraphe G31, G32 et G35

En cas d'empêchement de **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Richard FIZAINE**, adjoint au Directeur chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H1

En cas d'empêchement de **M. Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services techniques, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Denys-Xavier PATUREL** adjoint au Directeur, chargée des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G31 et E
- **Mme Sophie DERAMAT**, adjointe au Directeur, chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E
- **Mme. Nathalie PICQUET**, adjointe au Directeur, chargée des systèmes d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E
- **M. Tom DARIN,** responsable du département sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
- **M. Christian DUBOIS,** chargé de sécurité pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
- **Charles CHAVANT,** chargé de sécurité pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
- **Victor ALMEIDA,** chargé de sécurité pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5

En cas d'empêchement de **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Pascale ROCHER**, adjointe à la Directrice chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6, G28 et H
- **M. Benjamin PAULOT**, responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6 et H
- **Mme Maurine BROUARD**, responsable de la Cellule recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6, H2 et H3
- **M. François PINCHON**, responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H
- **Mme Pascale LECOINDRE,** responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3

- **Mme Nathalie COULON,** responsable des admissions et frais de séjours à Paul Brousse pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- **Mme Brigitte TENIN**, responsable des admissions, frais de séjours d'Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- **Mme Jacqueline NARDONE**, responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- **Mme Laurence HABERT**, responsable des traitements externes du site Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- **Mme Stéphanie DRELA,** responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3

En cas d'empêchement de **Mme Marie Françoise DOVAL**, Coordonnatrice générale des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Joseph LAZARE,** Directeur adjoint des soins pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G1 et G2, H2, H5 et K1,
- **Mme Hadjila LEROUGE,** Directrice adjointe des soins pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G1 et G2, H2, H5 *et K1*,
- **Mme Khadidja KARADENIZ**, Directrice adjointe des soins pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G1 et G2, H2, H5 *et K1*,

En cas d'empêchement de **Mme Pauline LALANDE**, Directrice adjointe chargée de la communication, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Charlotte HENRY,** adjointe à la Directrice chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2

ARTICLE 3 DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, D'INVESTISSEMENT, DE TRAVAUX MAINTENANCE, DE SÉCURITÉ ET DE PATRIMOINE (ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006 MODIFIÉ)

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en sus des actes dont la signature lui est déléguée par ailleurs, tous les actes liés à ses fonctions, à:

<u>En matière de contrats et de conventions</u>

- **M. Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services techniques, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4
- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
- **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
- **Mme Marion LOPEZ**, Directrice des affaires médicales, de la qualité-gestion des risques et droits des patients pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1

En cas d'empêchement de **M. Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services techniques, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Denys-Xavier PATUREL**, adjoint au Directeur chargée des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4
- **Mme Sophie DERAMAT**, adjointe au Directeur chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4
- **Mme. Nathalie PICQUET**, adjointe au Directeur chargée des systèmes d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4

En cas d'empêchement de **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Richard FIZAINE**, adjoint au Directeur chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3

En cas d'empêchement de **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Pascale ROCHER**, adjointe à la Directrice chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
- **M. Benjamin PAULOT**, responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2
- **Mme Maurine BROUARD**, responsable de la Cellule recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2
- **M. François PINCHON**, responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2

En cas d'empêchement de **Mme Marion LOPEZ**, Directrice des affaires médicales, de la qualité-gestion des risques et droits des patients, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à **:**

- **M. Vincent VAUCHEL**, adjoint à la Directrice, chargé du personnel médical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **M. Olivier TRETON**, adjoint à la directrice, chargé de l'offre de soins et des coopération territoriales générales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **M. Florian DECOUSSER**, adjoint à la Directrice, chargé de la qualité -gestion des risques et des droits des patients., pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **M. Pierre PERES**, Responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **Mme Peggy GUEZ**, Adjointe au responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **Mme. Esther BEAUDOIN,** adjoint des cadres pour matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1

<u>En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales :</u>

- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C4, C5 et C9
- **M. Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services techniques pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10
- **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C10
- **Mme Marion LOPEZ**, Directrice-adjointe chargée des affaires médicales, de la qualité – gestion des risques et des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4,
- **M. Erik DOMAIN**, directeur-adjoint chargé des ressources humaines pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C4,

En cas d'empêchement de **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Richard FIZAINE**, adjoint au Directeur chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C4, C5 et C9
- **M. Niccolo CURATOLO**, Pharmacien chargé des opérations, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- **Mme Laurence CHARTIER**, Responsable du Bureau de l'économat et des fournisseurs, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- **Mme Chrystelle DOLMEN,** Responsable du service achats du groupe hospitalier, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- **Mme. Iphana RHODE**, Responsable restauration Paul BROUSSE, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **Mme Anne Claire HARDOUIN**, Responsable restauration Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **Mme Virginie KERGUIGNAS**, Responsable Ecologie hospitalière, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1.

En cas d'empêchement de **M. Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services techniques, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M.Denys-Xavier PATUREL,** adjoint au Directeur chargé des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10
- **Mme Sophie DERAMAT**, adjointe au Directeur chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10
- **Mme. Nathalie PICQUET**, adjointe au Directeur chargée des systèmes d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10

En cas d'empêchement de **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Pascale ROCHER**, adjointe à la Directrice chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, et C8
- **M. Benjamin PAULOT**, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- **Mme Maurine BROUARD**, responsable de la Cellule recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- **M. François PINCHON**, Responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- **Mme Maryse LE MEUR,** responsable de la régie du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10
- **Mme Laurence HABERT**, Responsable des traitements externes du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Nelly RIGOLE**, Responsable des régies des sites de Bicêtre et de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10.
- **Mme Nathalie COULON**, responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Jacqueline NARDONE**, responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Brigitte TENIN** responsable des admissions et frais de séjours d'Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Pascale LECOINDRE** responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Stéphanie DRELA,** responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
-

En cas d'empêchement de **Mme Marion LOPEZ**, Directrice des affaires médicales, de la qualité-gestion des risques et droits des patients, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à **:**

- **M. Vincent VAUCHEL**, adjoint à la Directrice chargé du personnel médical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- **M. Olivier TRETON**, adjoint à la Directrice, chargé de l'offre de soins et des coopérations territoriales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- **M. Florian DECOUSSER**, chargé de la qualité-gestion des risques et des droits des patients., pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- ***Mme Niçoise CHALUS***, Chargée des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2

ARTICLE 4 GARDE ADMINISTRATIVE

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006 pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative notamment ceux figurant au paragraphe H de l'article 1 à :

- L'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 1 à 3 du présent arrêté,
  - **Administrateurs de garde en premier**
    - Marie-Anne RUDER Directrice d'hôpital
    - Mme Florence FAVREL-FEUILLADE Directrice d'hôpital
    - Agnes LESAGE Directrice d'hôpital
    - VINCENT VAUCHEL Directeur d'hôpital
    - JEAN-FRANCOIS SICARD Directeur d'hôpital
    - RICHARD FIZAINE Directeur d'hôpital
    - GUILLAUME ECKERLEIN Directeur d'hôpital
    - MARION LOPEZ Directrice d'hôpital
    - ERIK DOMAIN Directeur d'hôpital
    - OLIVIER TRETON Directeur d'hôpital
    - GUILLAUME LARIVIERE-VILLA, Directeur d'hôpital
  - **Administrateurs de garde en Deuxième**
    - Mme Michelle MONTEIL, Adjointe des cadres hospitaliers
    - Mme Cécile PIVERON, Adjointe des cadres hospitaliers
    - Mme Agnès WOELFFEL, Attachée d'Administration Hospitalière
    - Mme Fabienne GILBERT, Adjointe des cadres hospitaliers
    - M. Léonard WENDLING, Attaché d'Administration Hospitalière
    - Mme Marie-Christine MULOWA, *Attachée d'Administration Hospitalière*
    - Mme Diane LEVY, Attachée d'Administration Hospitalière
    - Mme Isabelle ORENGA, Attachée principale d'Administration Hospitalière
    - Mme Catherine SUQUET, Cadre sup IDE
    - Mme Hadjila LEROUGE, Directrice des Soins
    - Mme Frédérique DUCHESNE, Attachée d'Administration Hospitalière
    - Mme Noémie MILLIASSEAU, Attachée d'Administration Hospitalière
    - M. François PINCHON, Attaché d'Administration Hospitalière
    - M. Jean-Pierre CARLIER, Attaché d'Administration Hospitalière
    - Mme Muriane LOUIS-THERESE, Adjointe des cadres hospitaliers
    - Mme Fatima FRIJY, Attachée d'Administration Hospitalière
    - M. Denis GUITTEAUD, Attaché d'Administration Hospitalière
    - M. Pierre PERES, Attaché d'Administration Hospitalière
    - Mme Maurine BROUARD, Attachée d'Administration Hospitalière
    - Mme Lina GUERS, Attachée d'Administration Hospitalière

- Mme Nicoise CHALUS, Attachée d'Administration Hospitalière
- Mme Sophie GOULFIER, Attachée d'Administration Hospitalière

ARTICLE 5 ABROGATION

L'arrêté n° 75-2016-05-17-015. HUPS de délégation de signature du 17 mai 2016 est abrogé.

ARTICLE 6 EXÉCUTION

La Directrice des Hôpitaux Universitaires Paris - Sud est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Kremlin Bicêtre, le 25 janvier 2018

Elsa GENESTIER
Directrice du Groupement Hospitalier Universitaire Paris-Sud